

# La charte foncière du département de l'Aisne

Club Planif'

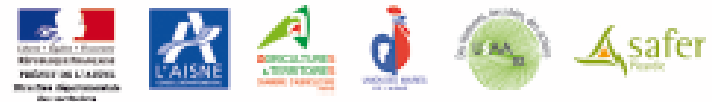
9 octobre 2018



Oriane CZERNIAK, Chargée d'études

Pôle Territoires et Société – Chambre d'Agriculture de l'Aisne

DÉPARTEMENT DE L' AISNE



# La Genèse

---

## Pourquoi une charte ?

- Une demande émanant du Préfet de l'Aisne
- Un recours de la profession agricole au Tribunal Administratif contre un SCOT fort consommateur d'espace
- Un constat en CDPENAF : Une multiplication de documents d'urbanisme sans volet agricole (sans état des lieux des activités agricoles) et sans éléments justifiants les projets d'artificialisation

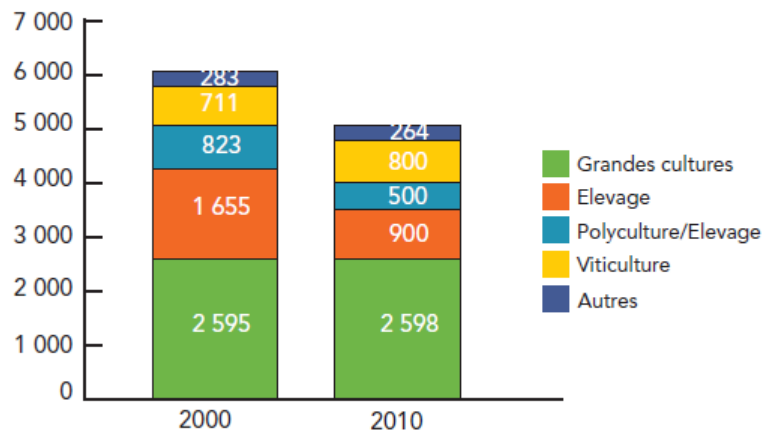
# Le contexte de l'agriculture axonaise

- Une Occupation du territoire majoritaire  
✓ l'agriculture est inscrite dans les 2/3 de la surface départementale
- Une production agricole diversifiée
- Deux AOC : Maroilles, Champagne
- Une IGP : Volailles sur Champagne

## Le palmarès des productions végétales de l'Aisne parmi les départements français

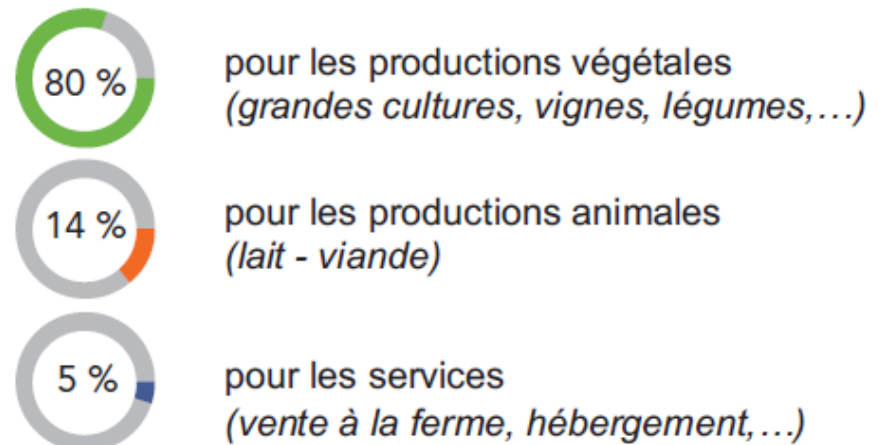
- 1<sup>er</sup> producteur de betteraves sucrières
- 2<sup>e</sup> producteur de blé tendre  
producteur d'oignons de couleur
- 3<sup>e</sup> producteur de champagne  
producteur de céréales  
producteur de pommes de terre de féculerie
- 4<sup>e</sup> producteur de carottes  
producteur d'épinards  
producteur de pois protéagineux
- 5<sup>e</sup> producteur de racines d'endives

## Evolution du nombre d'exploitations par système de production



Source : RGA 2010

## La production agricole se répartit :



# Les chiffres du foncier :

---

## Contexte départemental

Changement de destination (artificialisation) des terres agricoles dans l'Aisne:

- Selon Agreste / issu du Recensement Général Agricole

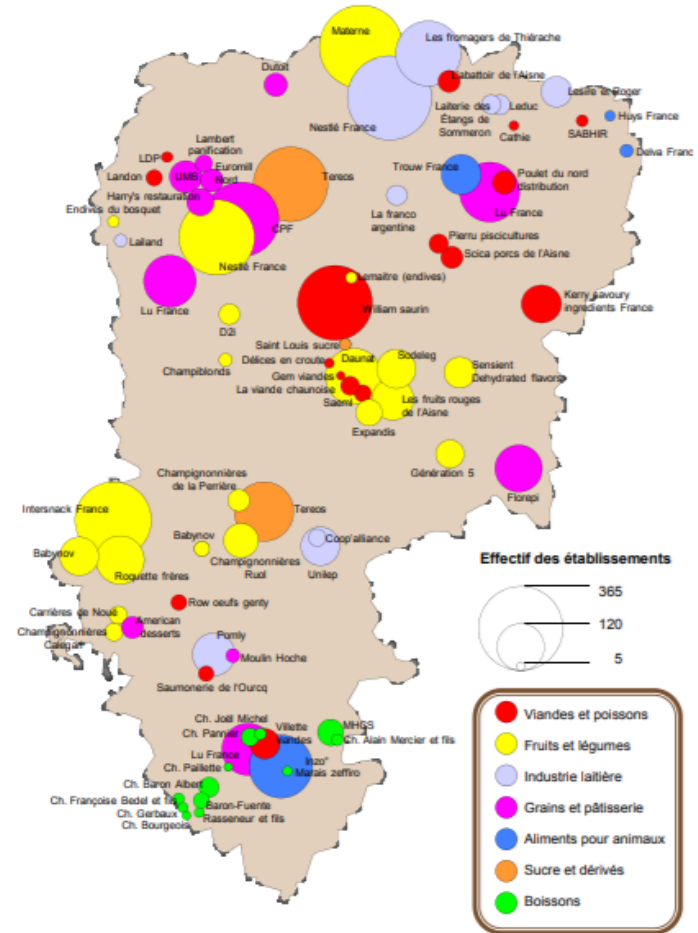
4308 ha consommés entre 2000 et 2010, soit 430 ha par an



# Le contexte de l'agriculture axonaise

- Une agriculture spécialisée valorisée par un large réseau d'industries agro-alimentaires
- A noter : 26 % de l'emploi départemental dépendent de la filière agricole

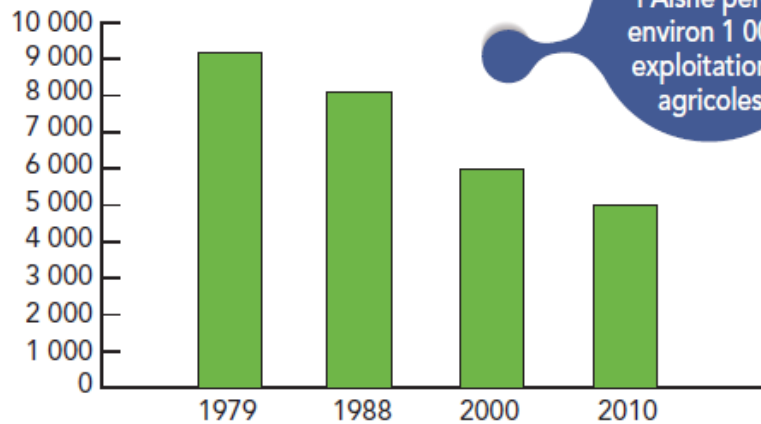
## La localisation des IAA



# Le contexte de l'agriculture axonaise

- Une agriculture en mutation
  - des exploitations agricoles en évolution

Evolution du nombre d'exploitations dans l'Aisne



Source : RGA 2010

**A noter : 77 % du territoire agricole est mis en valeur sous le statut du fermage**

# Le contenu de la Charte foncière

## INTRODUCTION 3

## LE CONTEXTE DE L'AGRICULTURE DANS L'AISNE 4

Une agriculture performante créatrice de valeur ajoutée .....	4
1 - L'occupation du territoire .....	4
2 - Une production agricole diversifiée .....	4
Une agriculture en mutation .....	6
1 - Des exploitations agricoles en évolution .....	6
2 - Un prix du foncier en constante augmentation .....	6
3 - Le défi du renouvellement des générations .....	6
4 - Un secteur soumis aux aléas .....	6

## UN CONSTAT : UNE CONCURRENCE DE L'UTILISATION DE L'ESPACE DE PLUS EN PLUS FORTE 7

Une périurbanisation en développement dans les espaces ruraux .....	7
1 - Une croissance démographique couplée à un vieillissement de la population .....	7
2 - Une demande importante de construction, fortement mobilisatrice de foncier notamment dans les espaces ruraux .....	8
3 - Une régression des surfaces agricoles .....	8

## LES OBJECTIFS/LES PILIERS DE LA CHARTE 9

Valoriser les interactions entre les territoires et l'agriculture .....	9
1 - Reconnaître les services rendus par l'agriculture .....	9
2 - S'assurer une bonne connaissance des activités agricoles de son territoire .....	9
Encourager une politique de planification et d'urbanisme pour lutter contre l'étalement urbain et gérer la concurrence sur l'espace .....	10
1 - Privilégier la mise en place d'une planification intercommunale .....	10
2 - Favoriser la mise en place d'une politique d'aménagement à l'échelle intercommunale et développer une stratégie foncière .....	11
Intégrer l'agriculture dans les réflexions d'urbanisme pour concourir au développement raisonné du territoire .....	11
1 - Les clés d'un projet réussi en urbanisme .....	11
2 - Une stratégie optimale sur les zones urbaines et à urbaniser .....	12

## ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS 14

Pour être efficace, la charte doit être le point de départ d'une réflexion territoriale aboutie .....	14
1 - Diffuser la charte .....	14
2 - Communiquer sur les enjeux et les principes de la charte .....	14
3 - Comité de pilotage .....	14
4 - Faire un bilan de la mise en œuvre de la charte .....	14

# Les effets attendus : Intégrer l'agriculture dans les réflexions d'urbanisme

- S'assurer d'une bonne connaissance des activités agricoles sur le territoire d'études
- Eviter le mitage de l'espace rural
- Protéger les exploitations agricoles par un zonage approprié
- Tenir compte des contraintes d'exploitation dans les aménagements



# L'engagement des partenaires

---

- Signature de la charte le 24 septembre 2016 par 6 partenaires  
(Préfecture 02, Département, CA02, Union des Maires de l'Aisne,  
USAA02, SAFER Picardie)



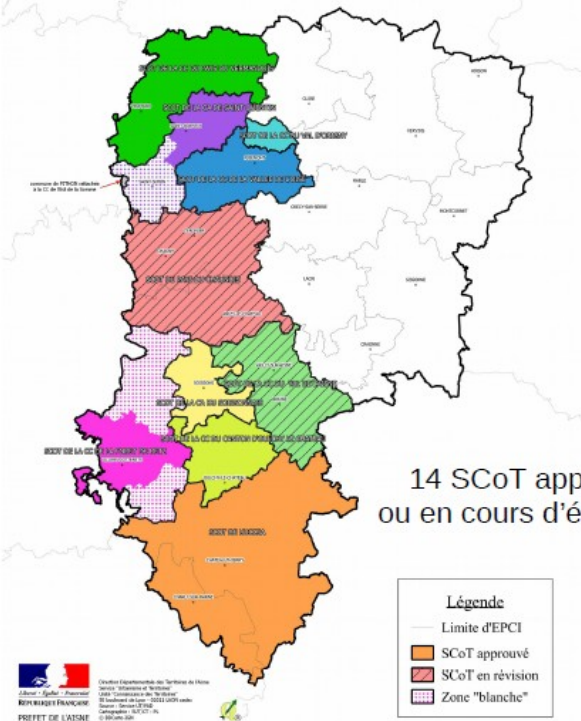
- Création d'un Club Urba DDT en 2018 (déjà 2 Rencontres en 2018)

# Le bilan

- Vers une mise en place d'une planification intercommunale

Transfert de la compétence PLU aux  
EPCI

SCOT APPROUVES DANS L'AISNE  
(situation au 01/01/2018)



SCOT EN COURS D'ELABORATION DANS L'AISNE  
(situation au 01/01/2018)

